



EVEIL AQUATIQUE



L'activité Eveil Aquatique (bébés nageurs) fait peau neuve !!

L'Eveil Aquatique est de retour sous un nouveau mode de fonctionnement...

Les inscriptions pour l'activité se déroulent dorénavant à la séance (et non plus au trimestre) et ont désormais lieu en Mairie. De plus, un mini-forfait 3 séances à tarif avantageux vous permet de vous inscrire à l'avance pour plusieurs séances.

Inscriptions : Mairie du Grand Lucé

Conditions d'Accès :

- **Age minimum requis :** 6 mois (révolus)
- **Age maximum :** 5 ans
(7 ans à partir du 2^{ème} enfant inscrit)
- **Carnet de Vaccinations à jour :**
2^{ème} injection DT Polio obligatoire
- **Couche adaptée au milieu aquatique obligatoire pour les enfants en bas âge**

Horaires : 9h30 à 10h30

(Les familles sont libres d'arriver et de repartir quand elles le souhaitent durant les horaires de la séance)

Tarifs : Voir Grille Tarifaire 2017 / 2018

Qu'est-ce que l'Eveil Aquatique ?

Dans une eau chauffée à 32°C, l'éveil aquatique permet de découvrir l'eau dès le plus jeune âge dans un cadre ludique et convivial. Cette activité offre un véritable moment de complicité et de partage en famille dans lequel parents et enfants sont acteurs !!

Tout au long de la séance, le maître-nageur vous accompagne et vous guide vers de nombreuses situations de jeu, ainsi que des postures et gestes favorables à l'éveil et à la progression de vos jeunes enfants...



Séances 2017 / 2018 :

- Samedi 7 Avril
- Samedi 14 Avril
- Samedi 21 Avril
- Samedi 28 Avril (*)
- Samedi 19 Mai
- Samedi 26 Mai
- Samedi 2 Juin
- Samedi 16 Juin
- Samedi 23 Juin

(*) Des séances vous seront régulièrement proposées durant les vacances scolaires !!